

**POSTE ACADEMIQUE INTERIMAIRE TEMPS PARTIEL EN
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DE LA REDACTION EN DROIT CIVIL
(CORRESPONDANT A 0,5/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 15 H/AN)**

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2019/A044

Date limite du dépôt des candidatures : 15/05/2019

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2019

Descriptif du poste

La vacance est ouverte pour l'intégralité du cours (12 heures) pour la seule année académique 2019-2020.

Outre la dispense des heures de cours *ex cathedra* et l'évaluation des étudiant.e.s, le poste implique la coordination des travaux pratiques dispensés par une équipe d'assistant.e.s.

Le/la titulaire du poste veillera également à ce que son enseignement demeure coordonné avec les autres enseignements liés au travers de contacts, formels et/ou informels, avec les titulaires des autres cours de Méthodologie de la recherche et de la rédaction en MA1, les titulaires des Séminaires d'argumentation en MA2 et la Commission des travaux de fin d'études (TFE).

Le/la titulaire du poste devra également participer activement à la vie interne de l'université, et en particulier à celle de la Faculté de droit et de criminologie. Il/elle pourra être amené.e en proportion de sa charge à encadrer, en tant que directeur.trice ou lecteur.trice, des TFE dans ses domaines d'expertise.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

L'objectif du cours, dispensé en MA1, n'est pas d'apprendre abstraitement aux étudiants un certain nombre de principes méthodologiques, mais de leur faire acquérir et de pratiquer une méthode. Celle-ci doit permettre aux étudiants d'identifier, d'interpréter et d'appliquer les règles du droit civil en systématisant les acquis des enseignements dispensés en BA.

Par « droit civil », on entend ici aussi bien le droit familial (mariage, divorce, filiation, régimes matrimoniaux, successions...) que le droit civil patrimonial (droit des obligations, droit des biens, droit des sûretés...).

Le cours poursuit une finalité tant scientifique que pratique, dans la mesure où il vise à préparer les étudiants aussi bien aux Séminaires d'argumentation juridique dispensés en MA2 (dans le cadre desquels les étudiants seront amenés à rédiger des actes de procédure et à participer à un procès simulé) qu'à la rédaction en MA2 d'un travail de fin d'études (soit un travail écrit original de nature académique).

Le cours vise dès lors à transmettre aux étudiants un certain nombre de principes communs à la recherche et à la rédaction en droit civil, indépendamment de la nature – scientifique ou pratique – de l’écrit en cause (portant sur la recherche des sources, leur interprétation, l’argumentation juridique, la structuration d’un raisonnement, etc.). Ces principes communs seront complétés par des principes spécifiques à la nature des écrits juridiques les plus représentatifs en droit civil (à savoir l’écrit scientifique en ce compris le TFE, la consultation et les conclusions).

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :
DROI-C-4010 – Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit civil (Th. 12 h.) : cours à option du Master en droit, finalité droit civil et pénal

Titre requis

De préférence être docteur à thèse en sciences juridiques

Compétences requises

- Bonne connaissance du droit civil, idéalement tant dans ses aspects familiaux que patrimoniaux
- Excellente maîtrise des compétences relatives à la recherche en droit, étayée par des publications à caractère scientifique
- Excellente maîtrise de l’argumentation juridique. Une expérience professionnelle relative à la pratique de la consultation et/ou du contentieux constitue un atout.
- Cours dispensé en langue française (niveau C1 minimum).

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Rafaël Jafferali

(téléphone : +32 2 650 36 68 – courriel : rjaffera@ulb.ac.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l’envoi d’un mail unique adressé au Rectorat de l’Université libre de Bruxelles (à l’adresse recteur@ulb.ac.be) et au Décanat de la Faculté à l’adresse suivante : dominique.jacquemin@ulb.ac.be (secrétariat).

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- un dossier d’enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d’enseignement antérieures et un projet d’enseignement, qui s’intègre de manière cohérente dans la vision de l’entité de rattachement et dans les profils d’enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d’être contactées par les organes chargés d’évaluer les dossiers, en veillant à l’équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d’intérêt.

En postulant, les candidat-e-s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps académique disponibles sur notre site à l’adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.